



L'actualité de votre commune **Novembre - Décembre 2012**

Les Echos de Crossey

*Soirée "autour des printemps arabes"
le 23 novembre dans le cadre de la saison culturelle*



Le point sur le P.L.U.



Le Marché de Noël



Le Concert de Noël





• Edito

“

La commune s'achemine lentement vers la fin de la procédure de transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

Le PLU sera arrêté par le Conseil municipal en décembre prochain. Début 2013 se déroulera l'enquête publique, durant laquelle les citoyens pourront venir rencontrer le commissaire enquêteur afin d'exposer leur demande. Il aura fallu quatre années de travail pour aboutir, c'est énorme.

Le chemin est complexe ; il est fini le temps où les élus pouvaient seuls décider de leur politique d'urbanisme. Force reste à la loi, nous devons suivre les directives des lois Grenelle 1 & 2 pour l'environnement, appliquer les orientations des documents supra-communaux tels que la loi Montagne, le SCOT, le schéma de secteur de l'intercommunalité (CAPV). Le passage en PLU préconise une nouvelle étude sur les risques naturels (glissements de terrain, chutes de pierres, inondations). Les résultats de l'étude sont consignés sur une carte des risques naturels. Les secteurs concernés sont à protéger et selon le degré de risques, la constructibilité est interdite ou réglementairement très contrainte.



Lors du congrès des maires et adjoints, du 17 octobre à St Laurent du Pont, Monsieur le Préfet de l'Isère a redonné les consignes fixées par l'état, pour l'élaboration des PLU.

Les communes doivent :

- 1 Préserver les espaces naturels et agricoles ;
- 2 Limiter la consommation de l'espace ;
- 3 Lutter contre l'étalement urbain.

Ce qui implique que :

- 1 Les zones naturelles et agricoles resteront en l'état ;
- 2 Les zones de futures urbanisations (NA au POS) deviendront inconstructibles dans les hameaux, la construction d'une maison individuelle sur une grande parcelle deviendra très réglementée ;
- 3 Les zones construites ne seront pas étendues, mais densifiées dans le bourg.

Le PLU demande aux communes de donner un objectif de population à un horizon précis et de montrer leur capacité financière à absorber une augmentation du nombre de ses habitants.

Pour St Etienne de Crossey nous démontrons que nous pourrions accepter 3200 habitants à l'horizon 2025.

En 1975, il y avait 1000 habitants ; en 2012, nous sommes 2650. Le PLU prévoit la construction de 200 logements, soit un potentiel de 550 habitants de plus.

Il faut savoir qu'aujourd'hui avec les terrains constructibles restant à construire et les orientations d'aménagement sur les zones stratégiques (ex : site Rossignol, cœur de village, rue du Tram) nous atteindrons aisément les 3200 habitants.

Aller au delà me paraît totalement déraisonnable pour l'équilibre général de notre village.

Je comprends la profonde déception de la centaine de propriétaires nous demandant de transformer leurs parcelles inconstructibles en terrains à bâtir.

Dire oui à l'un, serait dire oui à tous, les élus ne peuvent pas prendre cette responsabilité.

La planète doit être ménagée, chacun doit agir pour la préserver ; nous sommes rentrés dans l'ère du développement durable. Ce que je viens d'exposer peut être entendu dans toutes les communes comparables à St Etienne de Crossey, en cours de PLU.

Pour que notre PLU soit accepté par l'Etat et obtienne un avis conforme des collectivités ayant à exprimer un avis (Conseil général, Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), il doit rentrer dans le cadre fixé par la loi et les documents supra-communaux, sinon il sera annulé.

Que deviendra le PLU demain ?

Il faut savoir que la compétence communale « Urbanisme » risque, dans quelques années, d'être transférée au niveau intercommunal (CAPV). Nous vivons certainement avec ce PLU, le dernier document d'urbanisme réalisé au niveau communal.

Votre maire, Jean-François GAUJOUR



• En mairie

SAISON CULTURELLE SOIRÉE « PRINTEMPS ARABES »

Nous vous attendons aussi nombreux qu'au 1^{er} spectacle qui a connu un véritable succès

Syrie, Tunisie, Egypte, Algérie

Vendredi 23 novembre 2012 à 20h30, à la salle des Fêtes.

A partir de 15 ans. Tarifs : 9 €, 7 € et 5 €

Depuis dix ans, le FITA (Festival International du Théâtre Action) s'est attaché à promouvoir la rencontre entre le public et des artistes venant des quatre coins du monde. Plaçant le théâtre au cœur de la vie de la cité, chaque spectacle est l'occasion de débattre, de tisser des liens, d'avancer ensemble...

A l'occasion de cette 6^{ème} édition, le FITA nous propose un ensemble mêlant artistes égyptiens, algériens, tunisiens et syriens autour du théâtre, du chant et du slam. Sont ainsi programmés deux "courts-théâtres" venus de Tunisie, une pièce plutôt humoristique venue de Syrie, une poétesse d'Algérie ainsi qu'un joueur de oud égyptien.

La Révolution de demain reportée à hier / Syrie

Arrêté lors d'une manifestation, un jeune est conduit devant un officier pour interrogatoire. C'est à la confrontation entre ces deux personnages que nous convient les frères Malas. Un dialogue incisif, drôle, impertinent, qu'il faut du courage pour tenir aujourd'hui, dans une Syrie qui voit ses revendications renierées, ses fils tomber sous une répression armée sauvage.

« Courts théâtres » pour une révolution / Tunisie

Révolution—Mise en scène et jeu : Hatem Karoui (slam)

Un homme politique de la 25^{ème} heure vient devant une foule pour prononcer un discours révolutionnaire afin de les inciter à préserver les acquis de la Révolution...

Al Thawra—Mise en scène et chant : Alia Sellami (chant)

Révolution, soulèvement ? Révolte... Son empreinte, ses traces sont profondes, mul-

tiples et inattendues. Cette pièce n'est qu'un écho sonore qui se nourrit des bruits et des sons de la Révolution.

Musique / Egypte

Mohammed Abo Erkry, jeune virtuose égyptien de oud (luth oriental)

Formes poétiques / Algérie

Chants et poésies proposés par la chanteuse algérienne Samira Negrouche à partir des textes *A chacun sa révolution*, du collectif « J'ai embrassé l'aube d'été : sur les pas d'Arthur Rimbaud », et *Sept petits monologues du jasmin*, du collectif Histoires minuscules des révolutions arabes.

Spectacles accueillis dans le cadre du FITA Rhône-Alpes 2012 (Festival International de Théâtre Action), biennale organisée par la Cie Ophélia Théâtre - direction Laurent Poncelet. www.fita-rhonealpes.fr et www.ophelialtheatre.fr

BIENVENUE !

Bienvenue à Christèle Perret qui vient cette année renforcer l'équipe du restaurant scolaire.



CONCERT DE NOËL

Comme chaque année, la municipalité vous donne rendez-vous à l'église pour le traditionnel **concert de Noël le samedi 15 décembre à 20h30** : concert en deux parties avec la participation de la chorale Amis Voix (Art et Musique en Pays Voironnais) et des solistes (instrumentistes). Nous vous donnerons plus de détails dans le flash de décembre.

ELECTIONS

Rappel : N'oubliez pas de faire votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2012 à la Mairie.

Vous devez apporter :

- une carte d'identité ou un passeport en cours de validité ;
- un justificatif de domicile récent à votre nom ;
- pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement et une photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant.

N'oubliez pas de nous signaler tout changement de situation : mariage, divorce, erreur d'état civil ou d'adresse sur votre carte électorale, déménagement sur la commune.

BIBLIOTHEQUE



Bonjour à tous,

Le bibliobus est passé en septembre et les bénévoles ont choisi environ 500 livres dans tous les genres proposés par la Bibliothèque Départementale de l'Isère. Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite. Vous trouverez forcément un titre à votre convenance !

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite pour les jeunes et qu'elle est de 12€ pour les adultes habitant dans le bassin de vie (St Etienne de Crossey, St Aupre, St Nicolas de Macherin). Cette inscription vous permet d'emprunter 5 livres par passage + 2 DVD par famille (DVD sur cotisation payante de 12€).

Quelques exemples de titres :

- | | |
|---|------------------------------------|
| - David Foenkinos, La Délicatesse | - Clémence Gallay, Les Déferlantes |
| - Norman Mayler, Un château en forêt - Claudine Vincenot, Petites histoires douces amères | |
| - Eric-Emmanuel Schmitt, Le Sumo qui ne pouvait pas grossir | |
| - Andrea Camillieri, La Piste de sable - Patricia MacDonald, Une mère sous influence | |
| - Bernard Werber, Le Papillon des étoiles | |

Les séances du "Plaisir des histoires" reprendront après les vacances de la Toussaint tous les mardis soirs de 17h à 18h. Elles concernent les enfants de 6 à 11 ans. Cette année l'Orient sera à l'honneur : ombres chinoises, illustration, calligraphie... Pour plus de renseignements, appeler Joan au 04 76 06 00 96. Bonnes lectures !

REPAS DES AÎNÉS

Le repas traditionnel des aînés, organisé par la commune, se déroulera **le dimanche 20 janvier 2013**. Si vous n'avez pas reçu de carton d'invitation après le 22 janvier et si vous souhaitez participer (personnes âgées de 70 ans et plus) faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie.

DENEIGEMENT

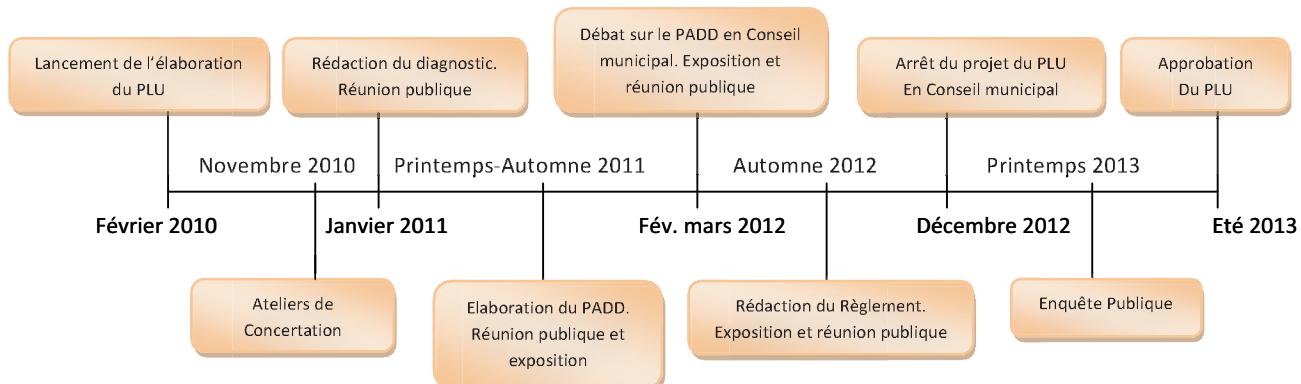
Tous les ans, de novembre à fin mars, les services de la commune se mobilisent pour faire face aux conséquences des chutes de neige. Dès les premiers flocons, le plan d'action prévu est activé.

La commune assure le déneigement : des voies de circulation automobile publiques fortement fréquentées en priorité, des trottoirs devant les espaces publics, des ponts, des espaces qui bordent les immeubles appartenant à la collectivité et les lieux publics (écoles, crèches, mairie...)



• Urbanisme : Le Projet de Plan Local d'Urbanisme en

Depuis février 2010, la commune de Saint-Etienne de Crossey s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Au mois de décembre, le projet devrait être arrêté par le Conseil Municipal et soumis à enquête publique.



I/ Un PLU « Grenellisé »

Le code de l'urbanisme, qui définit les modalités d'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme évolue perpétuellement, notamment dans le sens du renforcement de la prise en compte du développement durable. Alors que la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (dite loi SRU) a affirmé la dimension stratégique du PLU par rapport au POS¹, la loi portant Engagement National pour l'Environnement (dite Loi Grenelle) fournit les outils et un cadre pour concevoir le PLU dans le respect des objectifs de développement durable (applicable depuis juillet 2012). Le PLU de Saint-Etienne-de-Crossey en cours d'élaboration sera donc un « PLU Grenellisé ».

1 Il ne s'agit plus uniquement de gérer le droit des sols mais aussi de développer un projet politique où la lutte contre l'étalement urbain et le mitage devient un enjeu majeur.

II/ La traduction réglementaire du projet communal exprimé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

La phase de traduction réglementaire du PLU est en cours. Elle doit permettre d'atteindre les objectifs de développement durable définis par le PADD et les orientations d'aménagement et de programmation.

Opposable aux tiers, le règlement comprend un document écrit et un document graphique. Il comporte des règles relatives à la nature de l'occupation et de l'utilisation des sols, à l'encadrement et la densité des constructions autorisées, ainsi qu'aux performances énergétiques exigées.

L'ensemble du territoire de Saint-Etienne-de-Crossey est couvert par ce règlement qui délimite quatre types de zones dont les caractéristiques sont les suivantes :

- les zones urbaines sont dites « zones U », sont les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une





cours d'élaboration

capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter ;

- **les zones à urbaniser sont dites « zones AU »,** sont les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation ;

- **les zones agricoles sont dites « zones A »,** sont les secteurs, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles ;

- **les zones naturelles et forestières sont dites « zones N »** sont les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison :

a) Soit de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique ;

b) Soit de l'existence d'une exploitation forestière ;

c) Soit de leur caractère d'espaces naturels.

A Saint-Etienne-de-Crossey, les espaces naturels, agricoles et forestiers sont largement préservés et représentent autour de 80% du territoire communal. Les zones humides, corridors écologiques, espaces naturels sensibles et biotopes sont identifiés dans une zone naturelle stricte pour garantir la préservation de ces espaces remarquables.

Les possibilités d'évolution démographique de Saint-Etienne-de-Crossey sont encadrées par les documents supra com-

munaux et notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui prévoit un objectif de construction d'une quinzaine de logements par an sur 10 ans dans le but d'atteindre 3200 habitants en 2025. Pour être compatibles avec le SCOT, les capacités des zones urbaines du PLU doivent respecter cet ordre de grandeur d'évolution de la commune. Les études du PLU ont montré que les zones urbaines existantes dans le POS et les secteurs de renouvellement urbain (notamment l'ancienne usine Rossignol) permettront d'atteindre ces objectifs. Les zones urbaines du PLU reprennent donc sensiblement les contours des zones déjà construites sans extension sur les terres naturelles ou agricoles. L'étude des risques et les aléas recensés ont fortement influencé la traduction réglementaire du PLU. En effet, les zones d'aléas forts et moyens entraînent une inconstructibilité de la zone alors que les zones d'aléas faibles présentent des contraintes entraînant une constructibilité limitée.

Le PADD prévoit de conforter le bourg de Crossey. Ainsi, les secteurs de projet et les capacités de construire sont situés en priorité dans l'espace de centralité alors que dans les hameaux, les possibilités de constructions nouvelles sont limitées aux « dents » creuses, c'est-à-dire les parcelles encore libres entre deux maisons, et à l'évolution des constructions existantes.

Les différentes zones urbaines identifiées dans le PLU sont la **zone UA** pour le tissu ancien, la **zone UB** pour les extensions pavillonnaires, la **zone UD** pour les zones urbaines peu denses éloignées du bourg, la **zone UC** pour le renouvellement urbain d'une partie du site Rossignol et enfin, les zones d'activités sont spécifiquement identifiées en **zone UE** (zone d'activités de la Barrière et les secteurs à vocation économique, comme les Moulins, les carrières...).

Enfin, une seule zone à urbaniser, dite **zone AU** permettra de faire évoluer le bourg dans un délai maîtrisé.

III/ Exposition et réunion publique.

Une exposition se déroulera dans le hall de la Mairie **du 12 au 30 novembre 2012** présentant l'avancement du projet de PLU. Une réunion publique portant sur la traduction réglementaire du PLU aura lieu le **mercredi 28 novembre 2012 à 18h30** à la salle des fêtes, et présentera les grandes lignes du règlement et du document graphique.

Après l'arrêt en Conseil Municipal du projet de PLU, il sera soumis aux services de l'Etat puis à la population qui sera invitée à s'exprimer lors de l'enquête publique.

La Commission d'urbanisme.





• Du côté des associations

MARCHÉ DE NOËL 2012

Le Sou des Ecoles de Saint Etienne de Crossey vous invite à son 12^{ème} Marché de Noël, le **dimanche 2 décembre 2012 de 9H à 18H00**.



Comme pour le marché 2011, tous les artisans seront installés à l'intérieur de la Mairie et de la salle des fêtes. La sélection 2012 propose une offre très variée : vous retrouverez les incontournables que vous plébiscitez chaque année et vous découvrirez de nouveaux artisans.

Au milieu de décors revisités, diverses animations ponctueront la journée (photos avec le Père Noël, tombola, contes, maquillage, promenades en poney, chorales...). Une buvette avec petite restauration vous régalerà sur place. Enfin, pour clore la journée, nous partagerons un moment convivial autour des illuminations et d'un spectacle inédit. Le programme détaillé dans votre prochain flash.

LA MPT A BESOIN DE VOUS !



Cette année encore, la MPT a besoin de vous...

Comme vous le savez la « Maison Pour Tous » est une association composée de bénévoles, et qui vous propose une multitude d'activités pour vous et vos enfants...la musique, la danse, le cirque, les loisirs créatifs, la rando, le CPN... **Pas de bénévoles = pas de MPT = plus d'activités...**

Aujourd'hui le bureau est composé de 6 personnes dont 2 ont choisi de partir pour raisons professionnelles ou déménagement...

Donc il reste 4 bénévoles pour 500 adhérents...

Mais à quoi cela vous engage d'être bénévole à la MPT ???

1 réunion par mois et une journée d'organisation de spectacle en juin...

Et plus nous sommes nombreux et moins chacun en fait...

Nous comptons sur vous afin que l'aventure de la MPT continue et pour que nous tous habitants de Crossey et St Aupre, nous puissions continuer à profiter d'activités à proximité de chez nous...

Alors n'hésitez plus !!

Venez nous rejoindre...

Pour cela vous pouvez soit passer à la MPT rencontrer Marie Christine, appeler le 04 76 55 32 73 ou nous envoyer un mail sur mpt.crossey@orange.fr

TENNIS CLUB : RETOUR AU SERVICE

Après un été chaleureux et studieux, la saison du Tennis Club de Crossey est repartie comme l'année passée sur les chapeaux de roues. Le 1^{er} tempo a été donné fin août avec l'organisation du 2nd tournoi Open FFT de Saint Etienne de Crossey qui a réuni 124 compétiteurs dont 31 femmes et avec, au final, 17 participants supplémentaires par rapport à l'édition 2011. Notre tournoi grandit. Une réussite ! Nous tenons à féliciter les vainqueurs des tournois principaux, Isabelle Gayat du TC Moirans et Clément Leynaud du TC Beaucroissant-Izeaux qui, pour sa part, a conservé son titre acquis en 2011. Encore 48 titres à gagner pour Clément et il remportera la voiture de notre partenaire FORD By my Car Voiron... Bravo aux vainqueurs chaleureusement applaudis par les spectateurs et qui ont reçu les félicitations directes de M. le Maire, Jean François Gaujour, de M. le Président du comité de Tennis de l'Isère, M. Jean Jacques Alscher, et également de M. Jacques Fayard, représentant de la ligue. Rendez-vous en 2013 pour une édition pour laquelle nous travaillerons pour avoir un plateau encore plus relevé afin de vous offrir des matchs toujours plus spectaculaires !

Côté club, la vie a repris dès mi-septembre très vite ses droits avec le démarrage des cours et les compétitions d'automne pour les jeunes et les séniors (+35ans) ! N'hésitez pas à venir encourager nos équipes les samedis après-midi et dimanches matin (consultez l'agenda de la mairie : <http://www.st-etienne-de-crossey.fr/5/agenda>)

Comme nous en avons pris l'habitude depuis ce printemps, nous serons contents de vous accueillir lors des rencontres et de vous offrir un café afin de passer un moment convivial ensemble. Nous vous tiendrons informés des performances de nos équipes qui avaient brillé l'année passée lors de ces championnats d'automne en remportant 2 titres et arrivant en demi-finale pour les 13-14 ans.

Pour conclure... Réservez une date dans votre calendrier : **SAMEDI 5 JANVIER 2013**. Nous organiserons notre 2nd concours de belote à la salle des fêtes de Saint Etienne de Crossey... Nous en reparlerons ! A très bientôt sur les cours...



AS.CROSSEY TENNIS DE TABLE

Les pongistes ont repris le chemin de la table depuis fin août pour les compétiteurs par équipes, et les nombreux jeunes (plus de 30 moins de 16 ans) depuis début septembre sous la houlette d'Alain BOURDARIAT, CTD qui vient de muter au club... Il est assisté de Gérard FOURMON / H.MATHIEU/D.GERVAIS et d'autres joueurs plus occasionnellement... 3 groupes de niveaux différents se retrouvent chaque mardi et vendredi entre 18h et 19h45. La progression des jeunes est dès le début de saison, évidente et prometteuse ; déjà Quentin est aux portes de l'équipe 1 qui vient de ré-accéder à la 4^{ème} division régionale et se trouve confrontée à des équipes de très bon niveau (Cluses/Asu.Lyon/Decines/Thonon etc.). Les équipes 2 et 3 évoluent en 1^{ère} division départementale, la 4 en 3^{ème} division et 2 équipes en 4^{ème} division...

- les matches de championnat à CROSSEY le samedi après-midi à partir de 15h30 au gymnase : le 17 novembre et le 15 décembre toutes les équipes jouent à domicile et dimanche 18 novembre tournoi débutants de 9h00 à 12h30

LES JEUNES EN FORME !!! : le samedi 13 octobre était consacré aux "individuels" et les jeunes stéphanois ont fait briller les couleurs de leur club ! Chez les juniors Q.LAPIERRE/H.MICHEL terminent

2^{ème} et 3^{ème} et accèdent à la 1^{ère} division Mathieu LAMOUROUX PERD en 1/4 et reste en 2^{ème} division. En Cadets belles "perfs" pour Gaël CAYER BARBIOZ qui ne s'incline qu'en finale 1^{ère} division et obtient sa qualification pour le "pré national" le prochain tour. En 2^{ème} division magnifique parcours de Martin ASTIER qui lui aussi ne s'incline que d'un cheveu en finale et montera donc en 1^{ère} division... DES BONS RÉSULTATS QUI RÉCOMPENSENT LE TRAVAIL DES JOUEURS ET... DES ENTRAINEURS les autres : Loïc MONTAGNAT / Léo ASSORIN / Benjamin FULBERT sortent bien des poules mais sont plus malheureux par la suite...

En Benjamin, Hugues ASTIER négocie bien sa poule de classement mais s'incline après

Le Club a reçu le label DÉPARTEMENTAL : Récemment, le président du club a reçu un courrier du comité de l'Isère qui couronne des années d'efforts ! L'AS CROSSEY TT s'est vu décerner pour la 1^{ère} fois de son histoire **LE LABEL DEPARTEMENTAL D'ARGENT** qui récompense le club pour la qualité de ses structures (entraînement, formations diverses, rayonnement etc...) et qui atteste de la valeur de l'action sportive et éducative de l'association : une belle récompense pour joueurs et dirigeants et un gage de qualité pour le club qui dure depuis 44 ans !

• Du côté des associations

DYNAMIQUE GYM

Comme les années précédentes vous avez été nombreux à nous renouveler votre confiance, de nouveaux adhérents et un public jeune sont venus nous rejoindre. Quelques semaines après la rentrée chacun a désormais trouvé sa place dans le ou les cours qui l'intéresse. Le nombre de participants se stabilise.

Concernant les cours « Pilates », nous n'avons pas pu répondre à toutes les demandes en limitant le nombre de places pour une meilleure efficacité. Le cours Zumba rencontre un énorme succès. Les autres cours du matin et du soir sont très suivis. Le cours d'Acti'mach® est complet.

La diversité, l'ambiance « Dynamique Gym » et la cotisation unique autorisant la participation à plusieurs cours explique la progression de notre association.

Le jeudi 18h15



Le mardi matin 9h00



Retrouvez tous les renseignements et de nombreuses photos des cours sur :

<http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>

Contact : Michel 06 71 26 41 33
choquetmichel@gmail.com

ZEBULONS

Vous vous débarrassez d'un frigo (ou une personne de votre entourage)

**Le multi accueil les Zébulons
est à la recherche d'un réfrigérateur
à donner (taille indifférente) S'adresser à la Directrice :**

04.76.55.33.84 – direction.les.zebulons@live.fr



**MULTI-ACCUEIL
'LES ZEBULONS'
38960 St ETIENNE DE CROSSEY**
Association loi 1901

ANIMATIONS EXPRESSION JEUNES

A.E.J.
134 rue de la mairie
38960 St Etienne de Crossey
Tel : 04 76 93 42 31
mail : aej.crossey@laposte.net



Mercredis de novembre et décembre 2012
Centre de Loisirs 3-11 ans

Inscriptions : mardi, mercredi, jeudi 15h-18h30
Accueil des enfants entre 8h-9h15 et 17h-18h. En journée ou en demi-journée (avec ou sans repas)
Fournir : Carnet de santé, attestation responsabilité d'assurance civile, numéro d'allocataire CAF et justificatif du dernier quotient familial.
Tarif en fonction du Q.F : de 9€ à 19.50€/jour ; majoration de 2.30€/jr pour les extérieurs et les non-caf. **Facturation en fin de mois**.

Dans un petit sac : goûter de 10h (facultatif), doudou pour la sieste, change complet, casquette. En cas de pluie : k-way et bottes en caoutchouc, chaussons.

*Vacances d'automne

Ouverture du 29 au 31/10 et du 5 au 9/11
Inscriptions dès le 2 octobre ; **facturation avant** le début des vacances : passage obligatoire au bureau

Programme disponible fin septembre

*Vacances d'hiver

Fermeture annuelle du 22/12 au 1^{er} janv.
Ouverture du 02 au 4/01 2013

Mercredi 14 novembre

Jeux d'expression (mimes, théâtre...) Atelier contes signés avec Cindy Troille de « Mes mains parlent »
Séance conte avec les parents de 17h à 18h

Mercredi 21 novembre

Grand Jeu de rôle sur le partage des richesses dans le monde pour la « **Semaine de la solidarité internationale** »

Mercredi 28 novembre

« Le goûter des oiseaux »

Fabrication de boules de graisses/graines
Mobiles oiseaux, jeu du kikouyou
Pain perdu pour le goûter des enfants



Mercredi 5 et 12 décembre

Ateliers de décors de Noël
En cas de neige prévoir l'équipement complet

Mercredi 19 décembre

Atelier cuisine de Noël
Sortie Cinéma à Voiron. **Départ 13h30.**
Goûter avec les parents à 17h

• En Mairie

FLEURISSEMENT

Quelques petits changements dans les massifs Stéphanois !

Jusqu'à présent, des plantes bisannuelles au printemps et des pensées et tulipes à l'automne étaient plantées dans les massifs communaux du centre bourg. La commission fleurissement et les élus ont décidé d'apporter des changements pour certains d'entre eux.

Ces plantations demandent beaucoup de main d'œuvre mais surtout beaucoup d'arrosages. Nous savons tous que nous devons prendre soin de notre planète et que nous devons apprendre à économiser l'eau.

Les massifs, à côté du distributeur de billets, et du parking de la mairie seront désormais agrémentés de plantes vivaces qui nécessitent moins d'eau. La terre sera "paillée" avec du bois déchiqueté afin de garder l'humidité et de ralentir la pousse des mauvaises herbes. Il faut savoir que les fleurs vivaces demandent plusieurs mois pour "trouver leur place". Ne soyez donc pas surpris si, à l'été 2013, ces massifs ne sont pas très esthétiques. Nous complèterons la première année avec quelques plantes biennuelles pour les embellir. Le massif rond à côté de la MPT sera remanié cet hiver car les bordures s'abîment. Nous ne planterons donc pas de pensées cet automne.

Ce remaniement permettra aussi de faire des économies à partir de la deuxième année. Il suffira dans les années à venir, de remplacer les plantes qui auront dépéri.

La commission remercie les employés du service technique pour leur aide précieuse. Nous espérons que vous apprécierez cette démarche d'embellissement de notre commune ainsi que la beauté de ces plantes vivaces



Du 17 au 25 novembre

Participez avec le Pays Voironnais à la **SEMAINE EUROPÉENNE**

de la réduction des déchets !



Les transports du Pays Voironnais
Prenez de l'avance

**LE TRANSPORT A LA DEMANDE
A ST ETIENNE DE CROSSEY
LA LIGNE D VERS VOIRON**

► Les lignes fonctionnent toute l'année du lundi au samedi sauf les jours fériés

INFO PRATIQUE !

- ⇒ Le service est garanti même pour une seule personne qui réserve.
- ⇒ Le trajet est réalisé au plus court en fonction des personnes présentes dans le véhicule.

Renseignements : Gare routière de Voiron
4 avenue des frères Tardy à Voiron
04 76 05 94 00- mail : transport@paysvoironnais.com

Horaires et tarifs téléchargeables, vente en ligne des cartes 10 trajets et abonnements sur www.paysvoironnais.com, rubrique se déplacer.

